

Un bonbon électoral de 20 millions ?

Ajouté le 1 novembre 2016 par [TROCFL](#) / [0 Commentaires](#)

[Actualités](#) [Communiqués](#)

JEUDI 11 OCTOBRE 2016,

TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LANAUDIÈRE

Comment privatiser les services sociaux québécois avec les félicitations de la population?

C'est pourtant simple! Prendre une fondation privée avec un nom bien connu du public, comme par exemple la Fondation du Docteur Julien et lui offrir 20 millions de dollars sur 4 ans pour développer ses centres de pédiatrie sociale.

Voilà! Les applaudissements fusent de toutes parts!

Il suffit de lire quelques articles et surtout de contempler les tribunes libres pour constater toute l'admiration des citoyennes et des citoyens face à cet « engagement social » de la part du gouvernement québécois. Et par malheur, si quelqu'un ose remettre en question ce choix, il est rapidement classé dans la catégorie 'petit québécois de gauche'! Nous ne pouvons le nier, cette cible gouvernementale est parfaite : un docteur dédié à une cause sociale, des enfants au cœur des actions, des approches basées sur des recherches scientifiques, la sympathie des médias et de la population. Comment faire mieux? Surtout en période d'austérité, oups! De rigueur budgétaire.

Comprenez-moi bien, loin de moi l'idée de faire le procès de la Fondation du Docteur Julien et de ses réalisations. Cette nouvelle n'est que la goutte qui fait déborder le vase pour démontrer à quel point le gouvernement peut si facilement déléguer ses responsabilités sociales à des fondations privées pour ensuite se targuer d'agir au niveau de la pauvreté, de la prévention, de la réussite éducative ou encore de la santé des citoyennes et des citoyens.

Avons-nous déjà oublié les partenariats entre le gouvernement et la Fondation Lucie et André Chagnon?

Bien que plusieurs de ces ententes se concluent, les tentacules de cette fondation sont si longues qu'elles s'immiscent déjà dans plusieurs réflexions sur le développement social, et ce, partout au Québec.

Gardons en tête que la sortie prochaine du nouveau plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne sera sans doute pas ignoré par les fondations. Voulons-nous que des fondations privées en soient les maîtres d'œuvre? Que la pauvreté soit gérée comme une entreprise en ciblant des zones précises au détriment de d'autres, en visant des approches qui excluent toute l'expertise développée par des milliers d'organismes communautaires autonomes québécois, c'est-à-dire en ayant des cibles à atteindre qui permettent d'identifier les bons ou les mauvais pauvres?

Je ne sais pas pour vous, mais moi quand je paie mes impôts, je suis prête à les assumer sans me plaindre, si les choix de société que nous avons faits sont respectés. Je pense entre autres aux principes d'accessibilité et d'universalité. Je pense au filet social dont nous avons voulu nous doter et que nous devons protéger en tant que société québécoise. Ces choix sociaux sont basés sur

notre démocratie et surtout une démocratie citoyenne. Dans les dernières années nous avons vu filer un bon nombre de structures démocratiques.

Et maintenant, je vois mon argent, l'argent des contribuables, nous filer entre les mains pour aboutir dans celles de fondations privées où quelques hautes têtes dirigeantes vont dicter leurs orientations ciblées, à mille lieux des principes d'universalité, d'égalité ou d'équité.

En prime, j'entendrai le gouvernement prendre le mérite pour ces partenariats publics-privés qui privatisent notre filet social et qui le dégage de ses responsabilités.

Savez-vous qu'au Québec il y a plus de 4000 espaces démocratiques qui appartiennent à la population?

Ces espaces, ce sont nos 4000 organismes communautaires autonomes qui rejoignent et aident plus de 2 millions de québécoises et de québécois sur une base annuelle. Eux, ils sont au cœur même de leur communauté et sont les mieux placés pour voir et comprendre l'évolution des besoins. Eux, ils ont bâti leur expertise, ils ont développé des liens de confiance avec les citoyennes et les citoyens mais aussi avec une multitude de collaborateurs et partenaires et ce, depuis des décennies. Au quotidien, ils permettent aux individus de reprendre du pouvoir sur leur vie, de comprendre leurs droits, de les défendre, de prendre leur place dans la société.

Il faudrait m'expliquer alors pourquoi le gouvernement est prêt à sortir de l'argent des coffres de l'état pour financer des fondations privées qui visent les mêmes personnes rejointes par ces 4000 organismes plutôt que d'octroyer un financement adéquat à ces organismes pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de transformation sociale.

Au lieu de ça, on utilisera les organismes communautaires autonomes pour créer des projets à court terme afin d'atteindre les cibles des Chagnon, Julien et autres grands noms de cet univers restreint du philanthro-capitalisme ! Ah oui j'oubliais : dans deux ans nous aurons des élections provinciales, est-ce que les québécoises et les québécois se souviendront de la gestion inefficente des fonds publics par M. Couillard ou de ces bonbons distribués à la volée?

Lettre d'opinion – Éditorial du Concerto.

Article publié dans le Concerto volume 22, numéro 1, Maya Fernet, Agente de liaison, TROCL
